



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

AVIS PUBLIC
MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET 2025

Par la présente, la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, donne avis de ce qui suit :

Lors de l'assemblée extraordinaire qui se tiendra le lundi 16 décembre 2024, à 19 h, au 3, rue du Couvent, à L'Anse-Saint-Jean, le Conseil municipal procédera à l'adoption du budget pour l'année 2025.

Cette séance portera exclusivement sur le budget 2025.

DONNÉ à L'Anse-Saint-Jean, le 4 décembre 2024.

Annick Boudreault

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de Publication (article 335)

Je, soussignée, Annick Boudreault, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut entre 8 h et 16 le 4 décembre 2024, en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité, tel que prescrit à l'article 431 du Code municipal

Annick Boudreault

Directrice générale / greffière-trésorière